

# Conseil de quartier La Pépinière

**Mardi 27 novembre 2018**

**20 heures**



# Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

**Damien MESLOT**

Maire de Belfort

et

**Monique MONNOT**

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

**Objectif** : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.  
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5<sup>e</sup> mandature.



# Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



# Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

**Monique MONNOT**

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



# Modalités de l'élection

**Pour être candidat** : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

**Nombre de conseillers élus** : 36, à parité

**Date et durée de la campagne** : une semaine début octobre

**Date de l'élection des conseillers** : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

**Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort** courant octobre

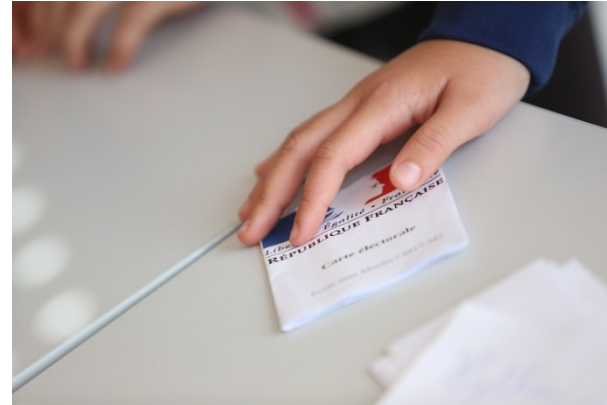


# Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

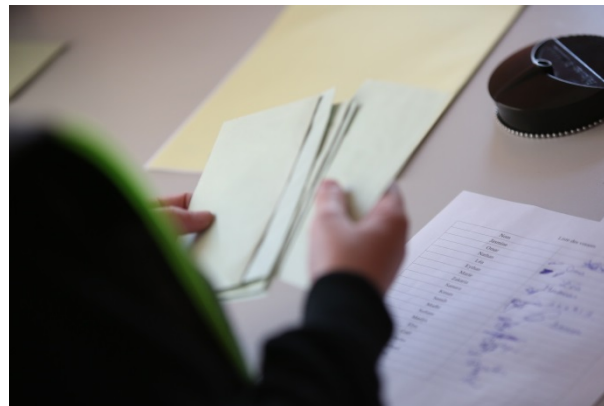


# Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats





# Présentation des activités

**Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :**

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

**Chaque commission se réunit une fois par mois**



## Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

# Avez-vous des questions ?



# Renforcement de l'éclairage public 14 rue Chappuis

par

**Jean-Marie HERZOG**

**Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux**



À la suite de demandes de riverains d'immeubles appartenant à Territoire Habitat, la Ville de Belfort et le bailleur social souhaitent renforcer l'éclairage.

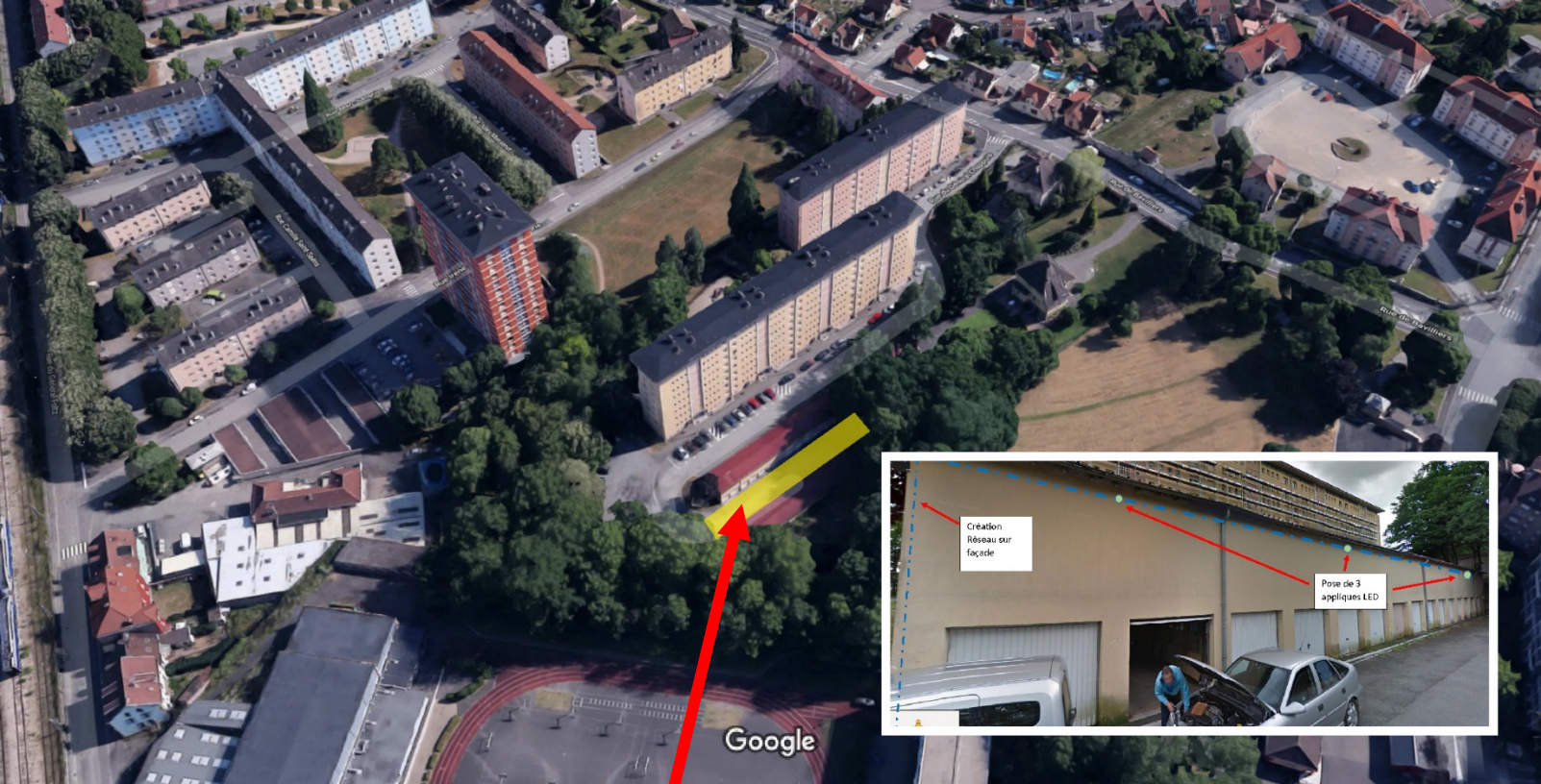
Le projet consiste à implanter 3 lanternes sur les boxes de stationnement au 14 rue Chappuis.

L'investissement est de 5 000 € HT.

Date des travaux : printemps 2019



# Localisation du projet



3 lanternes à implanter sur les boxes de stationnement



# Avez-vous des questions ?



# Budget participatif 2018

par

**Damien MESLOT**

Maire





# Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
  - [www.belfortetvous.fr](http://www.belfortetvous.fr)
  - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

## J'AI DES IDÉES pour ma Ville



## Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



# Les nouveautés de cette année

**Pour cette 4<sup>e</sup> édition**, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

**Un jury citoyen pour présélectionner les projets** en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

**Les personnes à l'origine des idées retenues** seront associées au travail des services techniques de la Ville.

Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



# **Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?**

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41.



# Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ  
MOBILISONS-NOUS**

par

**Damien MESLOT**

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé  
du cadre de vie

**ARRÊTEZ  
LES DÉPÔTS  
SAUVAGES**

**MARRE  
DES GROTTES**

**ASSEZ DE  
LA SALETÉ**

**STOP AUX  
MAUVAIS GESTES**

# Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



**2,5 millions € / an**  
consacrés par la Ville

---

**80 %** liés aux incivilités

---

## Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires



## → Priorité 1 : un service public renforcé



### 2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur  
des équipes de ramassage  
des dépôts sauvages et  
1 poste de chef d'équipe  
d'une dizaine d'agents  
du service Propreté



### Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service  
au plus près des besoins



### Renforcement moyens techniques

par l'achat de  
nouveaux matériels

## → Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus  
de civisme



Les Belfortains, acteurs de  
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation  
par la verbalisation**



Renforcement  
des moyens humains



Amélioration des  
moyens techniques  
(vidéosurveillance)

# DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

# DÉPÔTS SAUVAGES



## Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier  
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance  
sur les points d'apport  
volontaire sensibles

Mobilisation  
des bailleurs sociaux  
(Territoire habitat, Néolia...)



+ 95 000 €



**DÉPÔTS SAUVAGES**



## À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin  
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny  
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-  
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener  
vos gros encombrants, prenez  
rendez-vous :

- [grandbelfort.fr/dechets](http://grandbelfort.fr/dechets)
- 03 84 90 11 71

non respect  
des règles



**jusqu'à 1 500 € d'amende**  
+ frais d'enlèvement

# GROS ENCOMBRANTS





**GROS ENCOMBRANTS**



## Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

**Dépôt sur le domaine public désormais interdit.**

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €





**GROS ENCOMBRANTS**



## À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener  
vos gros encombrants,  
prenez rendez-vous :

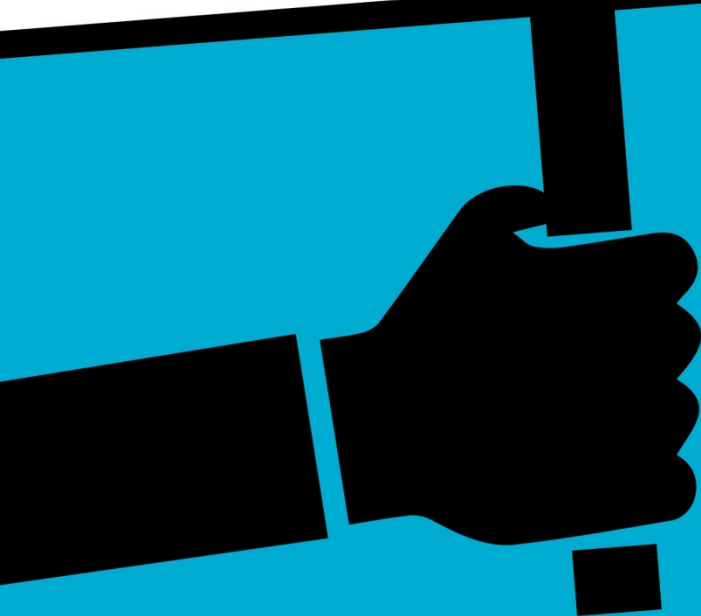
- [grandbelfort.fr/dechets](http://grandbelfort.fr/dechets)
- 03 84 90 11 71

non respect  
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende  
+ frais d'enlèvement

# COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

# COLLECTE DES DÉCHETS


## Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements  
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs  
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants  
pour une meilleure gestion des déchets

 + 25 000 €

# COLLECTE DES DÉCHETS

## À vous d'agir !

Triez vos déchets  
et respectez le règlement  
de collecte

- Présentez votre bac la veille  
au soir du jour de collecte
- Rentrez-le au plus tôt  
après la collecte

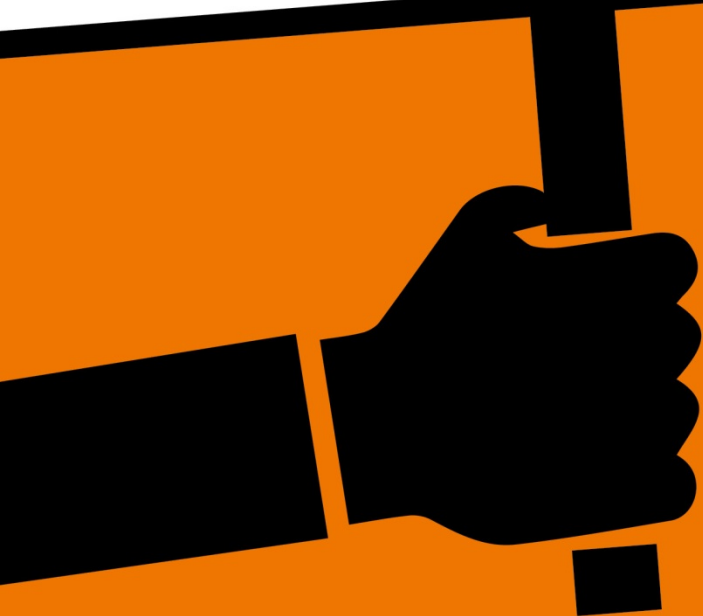
Ne déposez rien hors  
des bacs et conteneurs

non respect  
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende  
+ frais d'enlèvement

# DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

# DÉJECTIONS CANINES



## Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive  
dans les quartiers de  
lieux d'aisances pour  
les chiens

Augmentation du temps  
de ramassage du scooter  
propreté canine

Distribution gratuite  
de sachets de collecte  
des déjections canines  
dans les structures  
municipales



+ 17 000 €



**DÉJECTIONS CANINES**



## À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect  
des règles



**68 € d'amende**

pour les déjections non ramassées

# PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE






# PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



## Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière  
renforcée

Nettoyage des espaces de  
pique-nique les week-ends  
également

 + 4 000 €

# PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



## À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

# PROPRETÉ DE NOS RUES





**PROPRETÉ  
DE NOS RUES**




## Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles  
et installation de corbeilles plus  
grandes

Achat de matériel de  
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers  
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags  
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ  
DE NOS RUES**



## À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets  
et vos chewing-gums  
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie  
au 0800 202 505 pour  
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez  
votre trottoir :  
vous êtes responsable  
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux  
errants ou sauvages  
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :  
c'est interdit

# Avez-vous des questions ?



# Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

**Damien MESLOT**  
Maire de Belfort



# Informations 2018

## **Effectifs de Police municipale**

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

## **Acquisition d'un 3e cinémomètre**

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

## **Nouveaux équipements des policiers**

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

## **Sécurisation des transports**

- Partenariat avec Optymo et la SNCF



## **Sécurisation des chantiers de construction**

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

## **Propreté de la ville**

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

## **Opération tranquillité vacances**

- Prise en charge avec la Police nationale

## **Vidéo-protection**

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

# Perspectives 2018-2019

## **Vidéo-protection**

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

## **Police municipale**

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

# Avez-vous des questions ?



# Présentation du suivi des questions

Par

**Tony KNEIP**

Président du Conseil de quartier



# Espaces Verts



- **À l'angle des rues Descartes et Renan présence d'une végétation conséquente**

L'habitation et les espaces verts ont été laissés à l'abandon depuis l'incendie qui a ravagé l'ensemble.

Le Maire a pris un arrêté de péril imminent le 22 décembre 2016. Une vente serait en cours de finalisation.



- **Rue Miellet : le stop situé en bas de la descente est caché par un arbre**

Le stop est partiellement caché par un jeune tilleul pour lequel les branches les plus basses seront élaguées lorsque l'arbre sera plus haut.

La signalisation de ce panneau est indiquée 40 mètres avant



# Environnement





- **Présence récurrente de dépôts sauvages autour des conteneurs installés devant la tour Béchaud**

Un courrier a été adressé au Président de Territoire habitat pour attirer son attention à ce sujet.



- **Rue Jean de la Fontaine : les poubelles appartenant à la SNCF ne sont jamais fermées ce qui occasionne des nuisances**

Ces poubelles étant uniquement utilisées par des personnes de passage, elles ont été retirées en octobre.



- **Présence d'encombrants à l'angle des rues Parisot et Roosevelt depuis que les conteneurs ont été déplacés**

Les ambassadeurs du tri passent fréquemment à cet endroit pour vérifier et essayer d'identifier d'éventuels auteurs d'infraction.

Les dépôts sauvages sont donc régulièrement signalés et ramassés.

M. Antonio NAPOLITANO



# Maintenance



- **Dégradations au sol devant les immeubles des 4 et 6 rue Sangnier**

À la suite du dernier conseil de quartier, un courrier avait été adressé à Territoire habitat qui a fait établir un devis.

Le marquage des places de parking à l'arrière du bâtiment, il a été réalisé par le services de la Ville cet automne.



- **Rue de Châteaubriand : effectuer un nettoyage complet de la rue**

Un nettoyage complet de la rue, par le biais d'une opération spécifique, a été effectué le 23 octobre dernier.

M. Pierre PIZZAGALLI



- **Rue Roosevelt : les agents d'entretien peuvent-ils passer chaque semaine ?**

Un entretien de cette voie est effectué régulièrement par les agents du service propreté urbaine. Il leur sera toutefois demandé une vigilance particulière.

M. Philippe HERVÉ



- **Rues Roosevelt et Strolz : présence de tags**

Les tags étant situés sur des immeubles privés, seuls les propriétaires peuvent faire une demande d'enlèvement auprès des services de la mairie comme cela vous a été indiqué dans la présentation du plan propreté renforcé.



M. Philippe HERVÉ





- **Demande d'installation d'un cendrier sur la plateforme de l'escalier de secours de la grande salle du CCS Michel Legrand**

Une consultation est en cours concernant l'achat de cendriers dans le cadre de propreté renforcé.

Le matériel sera installé dès réception.



# Déplacements - Stationnement



- **Repeindre le pont Michelet**

La Ville a décidé de prendre à sa charge cette prestation afin d'embellir le de la gare. Les travaux ont été effectués en juillet 2018.



- **Rue Foltz : où en est le projet de piste cyclable ?**
- **Demande d'embellissement du parking du Coinot situé en bas de la rue Roosevelt**

Si la Ville de Belfort se tient prête à lancer une opération de requalification de ce secteur en y intégrant la présence d'une piste cyclable, elle reste cependant en attente de la cession par la SNCF des emprises foncières nécessaires avant le lancement de toute étude.



- **Rue Cuvier : la création d'un sas pour les scooters ne permet plus le passage des vélos et poussettes**

À la suite de la demande, le dispositif a été ajusté en enlevant une barrière sur les trois.



- **Passage Sépard : les portes sont à nouveau détériorées**

La Ville intervient après chaque dégradation, malgré la répétition des actes de vandalisme.



- **1 rue Claude Bernard : demande de déplacement du panneau implanté devant l'entrée de son garage**

Les services se sont rendus sur site. Le panneau sera déplacé lorsque les différents travaux programmés par le propriétaire auront été réalisés.

M. Freddy JOSSELIN



- **Rue Paul Strauss : signalement de stationnements gênants et dangereux dans le virage**

Compte tenu des nombreux accès riverains, le marquage diminuerait considérablement le nombre de places de parking.

Par ailleurs, le stationnement de part et d'autre de la chaussée, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, permet de contraindre les vitesses de circulation et de la contenir entre le faubourg de Lyon et le bas du quartier de la Pépinière.





- **Passage Sémard : repeindre les murs en couleur claire**

Avant toute reprise de la peinture, il convient de refaire son étanchéité, source de nombreuses infiltrations. Malheureusement, la SNCF n'apporte pas, aujourd'hui, tous les éléments technico-financiers en lien avec cette opération

M. Jacques PETIEGNIÉF



- **Rue Chappuis : manque de visibilité au stop**

Le zébra matérialisant l'interdiction de stationner au niveau de la sortie de la rue Chappuis a été retracé et une quille a été ajoutée sur ce marquage.



- **Éclairage insuffisant devant la tour Béchaud**

Des contrôles mensuels sont effectués rue Joliot-Curie ainsi que sur le cheminement piétonnier qui sont correctement éclairés.

Par contre les abords directs de la tour Béchaud ne disposent pas quant à eux de lumières et ces travaux sont à la charge du propriétaire. Un courrier a été adressé à Territoire habitat.



# Police Municipale



# Interventions

(avril à septembre 2018)

**Contrôles de vitesse : 40** (37 infractions relevées)

**Contrôles routiers : 9** (4 infractions relevées)

Rues de Bavilliers, Edmond Michelet, Foltz, André Chénier, Jean de la Fontaine, Roosevelt et faubourg de Lyon

**Mises en fourrière : 3** pour stationnement abusif de plus de 7 jours



## Sécurisations d'établissements scolaires :

44 présences devant les écoles

## Passages réguliers des Polices municipale et nationale :

Rues Joliot-Curie et rue Chappuis

Intervention sur des dépôts sauvages : rue Joliot-Curie





**Allo voirie**  
[www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)

**Police Municipale 03 84 54 27 00**

